

Collecte OMR et collectes sélectives

C7 - Mode de collecte dominant

Définition	Le mode de collecte dominant est celui dont la population desservie est la plus importante	Unité : Valeur : porte à porte, apport volontaire, mixte Indicateur calculé aux niveaux : • National • Régional • Départemental • Collectivité
Déclinaison	Par déchets collectés (type de collecte) : ordures ménagères résiduelles (OMR) - verre - matériaux secs (emballages/journaux) - déchets verts/biodéchets - encombrants - déchets dangereux / ordures ménagères et assimilées (OMA)	
Exemple	Le mode de collecte dominant pour la collecte sélective du verre organisée par le SICTOM, en 2009, est : apport volontaire	
Mode de calcul	La valeur du champ est déterminée par le mode de collecte dont la population desservie est la plus importante.	
Donnée redressée	Le calcul ne considère que les services de collecte opérationnels, c'est-à-dire les services de collecte qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.	